

AVIS N° 038 - 2018 / BRVM / DG

TPCI 5,85 % 2015-2022

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel de capital

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que le Trésor Public de Côte d'Ivoire procédera, le **05 avril 2018**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de son emprunt obligataire dénommé "TPCI 5,85 % 2015-2022" (symbole : TPCI.O20).

La fermeture des registres étant fixée au jeudi 05 avril 2018, ledit titre (symbole : TPCI.O20) cotera ex-coupon d'intérêts à partir du mardi 03 avril 2018.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI SOGEBOURSE, 5 et 7 Av, Joseph Anoma, 01 B.P. 1355 Abidjan 01, Tél : (225) 20 20 12 65, Fax : (225) 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 29 mars 2018

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances, de l'Administration et des
Ressources Humaines, Chargé de l'intérim

Maxime DESSOU

